



Visitez [le site dédié au DFCF](#)

DATE DE DEPART : 1 JANVIER 1997

Ce diplôme peut être obtenu par toute station possédant une licence officielle d'amateur, ainsi que les écouteurs dans les mêmes conditions. CORRESPONDANTS DEPARTEMENTAUX : Le DFCF-Manager pourra s'entourer de correspondants départementaux, c'est lui qui les nommera.

Le rôle des correspondants départementaux est :

- Etablir la liste des forts et châteaux de son département et faire la promotion du DFCF.
 - Attribuer les références au fur et à mesure des activités, uniquement, il n'est pas souhaitable de pré-attribuer les références.
 - Vérifier que le quota nécessaire de contacts pour validation de chaque référence soit respecté.
 - Veiller à la bonne transmission de la page récapitulative après chaque activité au DFCF-Manager, ceci étant à la charge des OM ayant fait des activations.
 - Les logs seront conservés par les correspondants.
 - Participer aux activités et si possible en faire au moins une par an.
 - Etre en possession d'au moins un diplôme DFCF.
- JUSTIFICATIFS :

1)- Département avec un correspondant : Le correspondant départemental est habilité à vérifier les demandes de diplôme, il devra les certifier, il ne peut contrôler que les demandes des OM de son département, dans ce cas les cartes QSL ne seront pas envoyées au REF. Pour sa demande de diplôme DFCE ou extensions, le correspondant départemental est dispensé de l'envoi de ses QSL au REF.

2)- Département sans correspondant : Les justificatifs (QSL) devront être présentés avec la demande au REF et indiquer clairement le nom du Fort ou du Château.

3)- Il est à noter que les QSL électroniques, Eqsl ou QSL reçues par email sont acceptés, ainsi que les listes récapitulatives contre signées d'une station ayant activé plusieurs références.

4)- Pour les stations étrangères : Conformément aux recommandations de l'IARU, seule une copie du carnet de trafic certifiée par un représentant officiel (national ou de club) est nécessaire.

Périodiquement la liste des correspondants départementaux sera publiée dans RADIO-REF.REFERENCE :

Les FORTS et CHATEAUX seront recensés grâce à l'utilisation des cartes IGN au 1/25000 ou tout autre document prouvant l'existence du site.

Tous les Forts et Châteaux recevront une référence sous la forme de : DFCE-01001 pour DFCE-01 ..pour château du département 01 suivi de 001. 002 etc.. dans l'ordre des activités. Une seule activité à la fois, même si plusieurs châteaux se trouvent dans un même rayon des 500m.

Les références sont attribuées soit par le correspondant départemental, soit par le DFCE-Manager dans le cas où un département n'aurait pas de correspondant et également dans le cas d'absence du correspondant départemental. En cas d'absence du DFCE Manager, Paul F2YT peut assurer le relai. Aucune autre référence ne sera validée.

La référence devra être activée et validée dans le mois suivant son attribution. Il peut cependant être toléré un délai de six mois si la justification en est réelle. Passé 6 mois cette référence devra obligatoirement être ré attribuée.

Aucune référence fantaisiste pour un événement quelconque n'est permise.

Lors d'une activité l'utilisation de la référence sous la forme DFCE.... est impérative. Plusieurs fois par an, il sera publié dans RADIO-REF et autres médias radioamateurs par le DFCE-Manager les listes de références homologuées. Ces listes seront les seules officielles. CONDITIONS DE VALIDITE DES CONTACTS :

Pour qu'une activité soit acceptée par le DFCE-Manager, il faut :

- Quelle se fasse dans un rayon de 500m maxi du fort ou du château.
- Qu'un minimum de 100 liaisons soit réalisées en HF (50 pour une réactivation voir additif) ou 25 en VHF ou 15 en UHF (les QSO via relais ne sont pas valides, HF/VHF/UHF ou VHF/UHF ne sont pas cumulables).

. La photocopie ou support informatique du carnet de trafic et de la feuille récapitulative seront OBLIGATOIREMENT adressée au Correspondant départemental (au DFCE Manager si pas de correspondant).

LES CONDITIONS CI-DESSUS SONT IMPERATIVES ET CONDITIONNERONT LA VALIDATION D'UNE ACTIVITE PAR LE DFCE-MANAGER.

Le ou les opérateurs seront automatiquement crédités à chaque activité, répondant aux critères ci-dessus.(dans le cas d'utilisation d'indicatif de radio-club ou autre, ne pas oublier de mentionner sur la feuille récapitulative les indicatifs des opérateurs), la référence leur sera automatiquement accréditée.

QSL: Chaque opérateur de château s'engage à faire parvenir la QSL à tous ses contacts et répondre aux QSL SWL. CONDITIONS D'OBTENTION :

Diplôme des Forts et Chateaux de France

Écrit par F4GLJ

Jeudi, 21 Février 2019 01:00 - Mis à jour Dimanche, 27 Septembre 2020 09:49

Pour les bandes HF :

DFCF de base : 30 FORTS ou CHATEAUX

Extensions : TICKETS par tranche de 100 FORTS ou CHATEAUX (elles sont gratuites, joindre uniquement une enveloppe timbrée au tarif normal en vigueur ou suffisamment affranchie dans le cas de retour de QSL).

Extension veut dire 100 DFCF de plus que le diplôme de base, c'est à dire 130 pour la 1ère extension de 100.

DFCF EXCELLENCE : Minimum un fort ou Château dans 95 départements métropolitains. Un DFCF Outremer (Joker) peut remplacer un département manquant de la métropole.

DFCF HONNEUR : 1500 FORTS ou CHATEAUX dans au moins 90 départements métropolitains différents, il sera sanctionné par une plaque numérotée et personnalisée.

TROPHEE DFCF: 3000 FORTS ou CHATEAUX. Pour ceux ayant obtenu le DFCF Honneur, (1500 DFCF confirmés) la copie du log certifiée est suffisante.

Pour la bande VHF :

DFCF de base : 10 FORTS ou CHATEAUX

Extensions : TICKETS par tranche de 10 FORTS ou CHATEAUX (elles sont gratuites, joindre uniquement une enveloppe timbrée au tarif normal en vigueur ou suffisamment affranchie dans le cas de retour de QSL).

DFCF HONNEUR : 150 FORTS ou CHATEAUX dans au moins 45 départements métropolitains différents,(chaque entité DXCC peut remplacer un département manquant) il sera sanctionné par une plaque numérotée et personnalisée.

Pour la bande UHF :

Diplôme des Forts et Chateaux de France

Écrit par F4GLJ

Jeudi, 21 Février 2019 01:00 - Mis à jour Dimanche, 27 Septembre 2020 09:49

DFCF de base : 5 FORTS ou CHATEAUX

Extensions : TICKETS par tranche de 5 FORTS ou CHATEAUX (elles sont gratuites, joindre uniquement une enveloppe timbrée au tarif normal en vigueur ou suffisamment affranchie dans le cas de retour de QSL).

DFCF HONNEUR : 75 FORTS ou CHATEAUX dans au moins 20 départements métropolitains différents, (chaque entité DXCC peut remplacer un département manquant) il sera sanctionné par une plaque numérotée et personnalisée.

Annuellement la liste des titulaires du DFCF HONNEUR sera publiée dans RADIO-REF.

PARTICIPATION AUX FRAIS : [Visualiser les tarifs des diplômes du REF ?](#)

(Tous les ans en début d'année sont publiés dans RADIO-REF les tarifs de tous les diplômes officiels du REF)

La demande du DFCF est à adresser à:

REF

Service Demande de Diplôme

32 rue de Suède

B.P. 77429

37074 TOURS Cedex 2 FRANCE

Les tickets d'extension au DFCF Manager.

DIPLOME MANAGER :

Lionel Klein, F5NEP

dfcf@r-e-f.org

Diplôme des Forts et Chateaux de France

Écrit par F4GLJ

Jeudi, 21 Février 2019 01:00 - Mis à jour Dimanche, 27 Septembre 2020 09:49
